

# IEAC

forma  
profes  
sion  
nelle  
CÉRAMIQUE

INSTITUT  
EUROPÉEN  
DES ARTS  
CÉRAMIQUES

3 rue du 4 février  
68500 GUEBWILLER  
03 89 74 12 09

[arts-ceramiques.org](http://arts-ceramiques.org)





Mauve Catherinet  
promotion 2024-2025

# SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| 01 - Qui sommes-nous ?                                   | 02 |
| 02 - Un lieu, une histoire                               | 04 |
| 03 - Modalités de sélection                              | 07 |
| 04 - Durée de la formation & modalités d'organisation    | 10 |
| 05 - Moyens pédagogiques & techniques                    | 11 |
| 06 - L'encadrement                                       | 14 |
| 07 - Le programme de formation                           | 18 |
| 08 - Référentiel de compétences & objectifs pédagogiques | 20 |
| 09 - Évaluations & suivi de formation                    | 21 |
| 10 - L'accueil des personnes en situation de handicap    | 24 |
| 11 - Informations pratiques                              | 28 |
| 12 - Guebwiller & ses lieux culturels                    | 30 |
| 13 - Accès, hébergement et contacts                      | 34 |

## L'INSTITUT EUROPÉEN DES ARTS CÉRAMIQUES (IEAC) DE GUEBWILLER

L'IEAC est une association de droit local fondée en 2004. Installé depuis 2019 au château de la Neuenbourg, l'établissement bénéficie d'un cadre d'exception au milieu d'un écrin de verdure.

Le projet artistique et culturel de l'IEAC s'ancre à Guebwiller, ville qui a vu naître Théodore Deck (1823-1891), l'un des plus prestigieux céramistes du XIX<sup>e</sup> siècle. Nos actions reposent pour l'essentiel sur l'enseignement et la diffusion des arts céramiques aux niveaux local, régional et international.

Véritable pôle de recherches et de création, labellisé « Pôle de compétences Métiers d'Art Grand Est » en 2025, l'IEAC offre aujourd'hui une plateforme d'échange et un lieu d'expérimentation propice à l'accomplissement et à l'approfondissement d'un travail inventif dans les différents champs investis par les arts céramiques.

L'IEAC met en œuvre un dialogue permanent avec les milieux de la création contemporaine et celui des arts appliqués de la céramique et contribue à la recherche d'une meilleure cohérence entre savoir-faire et création.

Plus largement, l'institut s'attache à explorer de nouvelles pistes d'utilisation du matériau et de ses techniques, afin de mettre en valeur les produits et les savoir-faire qui y sont liés.

Le cursus professionnel « Céramiste » dispensé par l'institut est centré sur l'acquisition, la connaissance et l'appropriation des techniques de réalisation et de mise en œuvre du médium. Il intègre le développement de la sensibilité artistique et d'un projet entrepreneurial construit.

La programmation d'événements (expositions, conférences, concours...), l'accueil en résidence d'artistes et de designers, l'accompagnement de projets culturels et une large offre de cours et stages pour tous publics complètent les actions de l'IEAC.

## RÉSEAUX

L'IEAC est membre fondateur du Réseau des Centres Céramique, membre du Collectif National des Céramistes et d'Ateliers d'Art de France.

## PARTENAIRES

- Haute École des Arts du Rhin (HEAR)
- Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit
- Association des céramistes « Prochain Arrêt La Terre » (PALT)
- Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace (FREMAA)
- Centre Européen de Recherche et de Formation aux Arts Verriers (CERFAV)
- Groupement d'Intérêt Public « Formation Tout au Long de la Vie » (GIP FTLV)

L'IEAC est soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Grand Est – la Région Grand Est – la Collectivité Européenne d'Alsace – la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller et la Ville de Guebwiller.

## ORGANISATION

Président : Alain Grappe

Directrice : Isabelle Rabet

Assistante administrative de la formation : Aude-Esther Loreau

Chargée de projets et de communication : Viviane Breyer

Responsable d'atelier : Anastasia Schlachter

Secrétaire comptable : Christine Simon

Agent d'entretien : Hasibe Illemin

# 02

## Un lieu, une histoire

L'établissement est intégré au pôle culturel et touristique du château de la Neuenbourg. Un lieu privilégié et emblématique de la Ville de Guebwiller, niché au milieu d'un parc remarquable où il fait bon vivre et travailler.

La surface totale réservée à l'IEAC est de 705 m<sup>2</sup> sur deux niveaux, desservis par un ascenseur.

Surface dédiée à l'administration et à l'enseignement (2<sup>e</sup> étage) : 298 m<sup>2</sup>

Espaces techniques et de stockage (rez-de-jardin) : 407 m<sup>2</sup>

Un centre documentaire et une salle de repas mutualisés avec les autres usagers du lieu sont à disposition.

Pour ses activités, l'IEAC bénéficie par ailleurs d'un accès à :

- des salles d'exposition
- un auditorium (130 places)
- une salle des événements (300 m<sup>2</sup>)
- une médiathèque municipale

### LE CHÂTEAU DE LA NEUENBOURG

Château fort construit au XIV<sup>e</sup> siècle par le prince-abbé Conrad Werner Murnhard, sur les fondations d'une ancienne place forte, le bâtiment est situé à l'entrée de la ville de Guebwiller. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et après plusieurs campagnes de restauration pour en faire un « château urbain », l'édifice reste la résidence des princes-abbés de Murbach jusqu'à la Révolution française.

Dans les années 1850, la famille Schlumberger rachète le site et le transforme en villa. Les dépendances sont alors remaniées ainsi que l'aile principale qui se dote d'un étage supplémentaire.

En 1949, le château, alors propriété du Département du Haut-Rhin, est transformé en École Normale, puis en IUFM en 1994. Il a également abrité le centre pour les enseignants bilingues de 2000 à 2011.

Depuis 2019, le château a été transformé en pôle culturel et touristique et accueille au sein de ses locaux le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), l'Institut Européen des Arts Céramiques ainsi que l'Office de Tourisme.

## LE PARC DE LA NEUENBOURG

Le parc est aménagé dès le XVIII<sup>e</sup> siècle pour le plaisir des princes-abbés de Murbach. Francophiles, ils font aménager un parc à la française. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sa composition géométrique et son fleurissement rappellent le jardin de Versailles.

Les différents rachats et le manque probable d'entretien entraînent la disparition de ce premier parc. Les goûts évoluant, la famille Schlumberger le transforme, à partir de 1850, en parc paysager. Henry Schlumberger, passionné de botanique, y installe sa collection d'essences d'arbres mais aussi de plantes exotiques au sein de serres. Il y aménage également des points de vues bucoliques, notamment avec l'aménagement d'un chalet suisse en 1868.

Aujourd'hui, certains de ces arbres dits « remarquables » sont toujours visibles dans le parc : Séquoias géants, Pin jaune, Cyprès chauve, Cèdre de l'Atlas...





# Modalités de sélection

## DÉFINITION DU MÉTIER

Le/la céramiste peut être artiste auteur lorsqu'il produit des œuvres uniques ou de très petites séries (excluant le contenant), artisan d'art si sa production est usuelle ou décorative, plutôt produite en moyenne série.

Le statut fiscal du micro-entrepreneur peut être adéquat s'il/elle varie ses productions et travaille en prestations de service. Ce statut peut se combiner à d'autres (notamment celui d'artiste-auteur ou de salarié).

Le/la céramiste est le plus souvent installé.e à son compte, sans salarié.e(s). Il/elle exerce en atelier, seul.e ou dans de petites structures, où il/elle réalise des pièces uniques ou produit de petites séries.

Il peut rejoindre en tant que salarié une TPE, PME, PMI, une structure muséale spécialisée, une structure associative ou municipale.

L'exercice entrepreneurial amène à un large besoin en compétences : le céramiste conçoit, fabrique et vend sa production dans la boutique de son atelier, ainsi que dans des salons ou marchés. Il peut aussi organiser ses propres expositions, ainsi que des activités de formation pour le grand public, adultes ou enfants.

Le cursus de formation « Céramiste » dispensé par l'IEAC s'attache à la partie artisanale ou artistique de la pratique du céramiste et répond aux réalités de l'exercice de ce métier, en allant de la conception à la réalisation de l'objet jusqu'à sa commercialisation.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit :

- avoir une pratique professionnelle ou non, de tout ou partie des étapes de travail de l'argile : conception, façonnage, traitement de surface et cuisson
- posséder une culture générale dans le domaine des arts visuels et céramiques

- avoir une pratique artistique personnelle
- être porteur d'un projet professionnel dans le domaine des arts céramiques

Le dossier de candidature se compose :

- d'une lettre de motivation expliquant et développant le projet professionnel (positionnement, organisation, moyens, modèle économique)
- d'un Curriculum Vitae détaillé du parcours et de l'ensemble des formations réalisées
- d'un dossier artistique comportant des photos des pièces céramiques réalisées, ainsi que toutes autres pratiques artisanales et/ou artistiques éventuelles et attestant d'une bonne connaissance du secteur

La sélection des stagiaires à la formation professionnelle s'effectue en deux temps : une étude et pré-sélection du dossier de candidature en avril, puis un entretien devant un jury d'admission en mai/juin.

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

La formation professionnelle « Céramiste » est éligible aux prises en charge. Votre situation détermine vos droits à la formation et le financement dépend de votre opérateur de compétences (OPCO) :

- pour les demandeurs d'emploi : le coût de la formation est financé intégralement par la Région Grand Est. Elle doit s'inscrire dans un projet professionnel validé par France Travail
- pour les artistes-auteurs : AFDAS
- pour les artisans inscrits à la Chambre de Métiers : FAFCEA
- pour les travailleurs indépendants : FIF – PL
- pour les salariés en reconversion : Transition Pro (l'employeur doit accepter d'intégrer la formation dans le plan de formation de l'entreprise)

**La formation n'est pas éligible au CPF.**

La certification Qualiopi a été délivrée à l'IEAC au titre de la catégorie « Action de formation ».



Léonie Bruxer  
promotion 2022-2023

# 04

## Durée de la formation & modalités d'organisation

La durée totale de la formation est de 1505 heures, à raison de 35 heures par semaine du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Les heures de formation sont réparties de la manière suivante : 1330 heures en centre dont 63 heures de séminaire, conduit par le Groupement d'Intérêt Public « Formation Tout au Long de la Vie » et 175 heures de stage en entreprise.

Elle débute au mois de septembre et se termine fin juillet et est suspendue entre Noël et le 1<sup>er</sup> de l'an. Un planning annuel et détaillé est remis au stagiaire le jour de la rentrée.

Une exposition des travaux des stagiaires se tient à l'issue de la formation.

La formation est organisée pour un maximum de dix stagiaires.

Lieux :

- heures en centre : dans les locaux de l'IEAC au 3 rue du 4 février à Guebwiller
- séminaires : dans la Région Grand Est (lieu et conditions communiqués en début de formation)
- stages professionnels : deux stages minimum sont effectués sur deux périodes de l'année (novembre et mars) au sein d'un atelier de céramique professionnel, choisi par le stagiaire en fonction de son projet et validé par l'équipe pédagogique

# Moyens pédagogiques & techniques

## LOCAUX :

- salle de cours avec paper-board, écran, vidéoprojecteur, ordinateur, accès internet
- atelier de céramique avec 10 postes de travail individuels et espaces de rangement personnels
- salle d'émaillage équipée
- salle de tournage équipée
- salle des fours équipée

## ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES :

- 5 fours électriques (Nabertherm et Rohde)
- 1 four à gaz (Rohde)
- 10 tours
- 1 croûteuse
- 1 cabine d'émaillage
- 1 boudineuse
- Matériels et outillages céramique

**ESPACE INFORMATIQUE** - logiciels bureautiques, reprogrammation

**BIBLIOTHÈQUE** - 1600 références inventoriées, documents papier et DVD





## FORMATEURS ET INTERVENANTS

Les formateurs qui interviennent dans le cadre du cursus « Céramiste » sont des céramistes expérimentés. Tous sont installés et exercent une activité de production.

### - LES FORMATEURS RÉFÉRENTS

Ils interviennent tout au long de l'année et accompagnent les projets individuels :

- Anne BULLIOT : sculpteur-céramiste en activité depuis 1986 ; DNSEP de l'École Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg
- Camille SCHPILBERG : céramiste en activité depuis 2005 ; DEUG de sociologie, certifiée créateur en arts céramiques
- François BAUER : artiste-céramiste en activité depuis 2018 ; DNSEP de la Haute École des Arts du Rhin ; BTS design graphique (Chaumont) ; Master 2 recherche à l'UNISTRA ; certifié créateur en arts céramiques
- Pierre HAUWELLE : céramiste depuis 1975 (formation continue de 1981 à 1995), spécialiste de l'émail ; en activité depuis 1995. Ancien ingénieur-cadre/Peugeot Mulhouse

### - LES FORMATEURS INTERVENANTS SPÉCIALISÉS

Reconnus pour leur expertise dans un domaine, ils interviennent de manière ponctuelle :

- Lauriane FIROBEN (terres sigillées) : céramiste certifiée en activité
- Claudine GAMBINO-CIBRAY (décor) : céramiste certifiée en activité
- Jessie DEROGY (moulage) : artiste designeuse formée aux Pays-Bas et à l'ESAD de Reims, responsable de l'atelier céramique de l'ENSAD de Limoges

- Nathalie WETZEL (coulage) : céramiste certifiée en activité
- Sandrine BRINGARD (façonnage grandes pièces) : sculpteur-céramiste en activité depuis 2010 ; DNSEP de l'École Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg ; BT dessinateur en arts appliqués
- Thomas PERRAUDIN : sculpteur (céramique et verre), directeur de l'École des Beaux-Arts de Colmar ; DNSEP de l'École Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg, Certificat du Centre de Formation des Plasticiens Intervenants

#### - LES ARTISTES DE RENOM

Reconnus sur le plan national voire international pour leur expertise technique et/ou artistique, ils interviennent sur invitation lors de masterclass thématiques (programmation selon les sessions).

#### - GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC « Formation Tout au Long de la Vie »

Assure la coordination régionale du dispositif de formation aux métiers d'art et organise le séminaire dans le domaine de la gestion et de la communication, en collaboration avec la mission Métiers d'Art de la Région Grand Est.

#### RESPONSABLE D'ATELIER

Anastasia SCHLACHTER,  
céramiste certifiée

#### MAINTENANCE TECHNIQUE

Pierre HAUWELLE,  
céramiste, ingénieur



Claudine Gambino-Cibray  
promotion 2018



Emma Liberati  
promotion 2023-2024



# 07

## Le programme de formation

| CONTENU   | OBJECTIFS  | HRS   |
|---|--|-------|
| <p><b>DE SEPTEMBRE À FÉVRIER :</b><br/>travaux dirigés</p> <p>Façonnage au colombeau, dans la masse, à la plaque, par estampage<br/>– Tournage – Émaillage –<br/>Application des engobes, émaux et oxydes – Recherches, explorations et expérimentations formelles – Théorie des matières premières – Porcelaines et terres-papier – Traitement de surface – Préparation des argiles – Finitions et cuissages – Vaisselle d'expression – Changement d'échelle –<br/>Méthodologie de projet – Terres sigillées et cuissages primaires – Moulage / coulage – Travail de conceptualisation</p> | <p>Acquérir une autonomie dans la mise en œuvre des différentes pratiques céramiques</p> <p>Acquérir une autonomie intellectuelle et un sens critique dans ses positions et propositions artistiques</p> | 661 h |
| <p><b>EN OCTOBRE &amp; JANVIER :</b><br/>Masterclass</p> <p>Aborder la couleur et le volume lors d'une masterclass avec des céramistes intervenants reconnus dans leur pratique</p>   | <p>Connaître et se constituer un réseau dans le milieu professionnel</p> <p>Partager l'expérience d'un professionnel expert</p> <p>Être capable de se réapproprier les pratiques abordées</p>            | 70 h  |

| CONTENU  | OBJECTIFS   | HRS   |
|--|---|-------|
| <b>EN NOVEMBRE &amp; MARS :</b><br>stages professionnels   | <p>Partager des savoirs, être en immersion dans le milieu professionnel</p> <p>Participer à l'organisation, à la gestion et à la production d'un atelier céramique</p>  | 175 h |
| <b>D'AVRIL À JUILLET :</b><br>suivi de projet individuel<br><br>Cuisson et gestion d'atelier – Accompagnement artistique – Élaboration du projet professionnel et du modèle économique – Préparation aux évaluations | <p>Définir son projet personnel et le mettre en œuvre</p> <p>Expérimenter pour passer de la phase « projet » à la phase « réalisation »</p> <p>Construire et rédiger son argumentaire technique et artistique</p> | 506 h |
| <b>MODULES TRANSVERSAUX</b><br><br>Histoire de l'art – Histoire de la céramique – Sorties culturelles – Séminaire (communication, statuts, comptabilité)   | <p>Enrichir sa culture artistique et céramique</p> <p>Construire son identité artistique et commerciale</p> <p>Identifier les principaux statuts professionnels</p> <p>Élaborer son modèle économique</p>         | 93 h  |

# Référentiel de compétences & objectifs pédagogiques

Le parcours de formation mène à la certification « Céramiste » de niveau 5, inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). L'intégralité des compétences visées figurent sur la fiche correspondante (n°37042), accessible en ligne sur le site FRANCE COMPÉTENCES.

La certification est obtenue par la validation de trois blocs de compétences : conception d'avant-projets en céramique (bloc 1), fabrication d'objets ou d'œuvres en céramique (bloc 2) ainsi que la gestion de l'activité professionnelle céramique (bloc 3).

Au terme de la formation l'apprenant sera capable de :

- produire en toute autonomie des objets utilitaires, décoratifs et/ou pièces sculpturales, conçus entièrement ou réalisés sur commande, le cas échéant, selon un modèle ou un projet de designer
- apporter des références théoriques, techniques, artistiques et historiques permettant d'éclairer les différents paramètres mis en œuvre dans la conception et la réalisation des objets, et de les faire évoluer
- gérer son activité, de la conception à la production jusqu'à la commercialisation aux particuliers comme aux professionnels
- tenir compte du contexte territorial et économique de son implantation géographique pour adapter son offre et sa stratégie

# Évaluations & suivi de formation

## CONTRÔLE CONTINU

Un contrôle continu est assuré par les formateurs référents de l'organisme de formation. Il permet d'apprécier l'ensemble du parcours du stagiaire durant sa formation à l'IEAC et compte, avec l'épreuve ponctuelle, pour 40% dans le résultat final.

Une évaluation individuelle en situation professionnelle est réalisée les deux premiers jours à l'entrée en formation. Elle permet d'identifier les représentations des stagiaires, de situer le niveau de leurs connaissances et leur degré de maîtrise de la gestuelle professionnelle.

Un questionnaire d'auto-évaluation permet au stagiaire de se situer dans les objectifs de formation et de se familiariser avec le référentiel de compétences. Ce questionnaire est présenté trois fois dans l'année afin de réaliser l'évaluation diagnostique et le suivi des besoins du stagiaires en cours de formation.

Les formateurs donnent aux stagiaires des exercices ou tâches à réaliser dans le cadre de leurs interventions. Ces tâches sont réalisées en cours de formation, évaluées en situation professionnelle et portent, selon les modules, sur des critères techniques et/ou artistiques et/ou méthodologiques dans le domaine des arts céramiques.

Le calendrier des évaluations formatives est présenté dans le Guide pédagogique de la certification « Céramiste » à l'attention des candidats.

## ÉPREUVE PONCTUELLE

Ces évaluations se déroulent aux deux tiers environ du parcours de formation.

Lors d'un échange de questions/réponses, sous la forme d'un entretien individuel avec un jury, le candidat présente :

- ses avant-projets de création
- l'organisation du travail qu'il a adoptée et les pièces qu'il a fabriquées
- son projet professionnel en céramique
- une prestation commerciale type à destination de sa clientèle ou commanditaire

Le jury est composé de trois à quatre membres, céramistes professionnels ou professionnels de la culture et des arts visuels, dont 70% de membres externes.

### ÉPREUVE FINALE

Dans le cadre d'une exposition, ouverte au public après le passage du jury, chaque stagiaire présente une production entièrement réalisée dans les ateliers de la structure, accompagnée d'un mémoire de présentation de la démarche, des techniques utilisées et du projet professionnel futur.

Le jury est composé de six membres, céramistes professionnels, professionnels de l'artisanat, de la culture et des arts visuels, dont 70% de membres externes.

La validation de l'épreuve finale constitue une condition d'obtention du titre pour le candidat qui se présente à la certification.

Un oral en situation permet aux membres du jury d'apprécier la qualité de réalisation des pièces et leur mise en espace et de comprendre les évolutions de l'ensemble du projet (conception-production, gestion-commercialisation) depuis la rédaction du mémoire.



# 10

## L'accueil des personnes en situation de handicap

L'IEAC propose à toute personne présentant une situation de handicap de :

- prendre en compte ses besoins
- étudier la faisabilité et le cas échéant les aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation
- l'accompagner dans ses démarches administratives

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.

### QUI M'ACCOMPAGNE ?

Vous disposez au sein de l'IEAC d'un référent handicap. Il est à même de renseigner et d'accompagner toute personne désireuse de suivre la formation. Il est apte à recevoir et traiter la demande de la personne en situation de handicap qui se signale.

Le secrétariat et la direction accompagnent également le candidat dans les démarches administratives propres aux stagiaires ayant une RQTH.

Les formateurs et responsables techniques sont également parties prenantes dans la réflexion concernant l'aménagement des locaux et la pédagogie adaptée.

### CONTACT RÉFÉRENT HANDICAP

Isabelle Rabet (directrice)  
[i.rabet@ieac.fr](mailto:i.rabet@ieac.fr)  
03.89.74.12.09

## QU'EST-CE QUE LE HANDICAP ?

(loi du 11 février 2005)

**HANDICAP** : « Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ». Afin de bénéficier du dispositif d'accompagnement et des aménagements spécifiques, nous vous invitons à vous munir d'un document officiel attestant de votre situation de handicap ou de faire les démarches nécessaires afin d'obtenir la reconnaissance de votre handicap et les appuis correspondants.

Vous trouverez ci-dessous les différents reconnaissances et organismes qui délivrent ou attestent de votre situation de handicap. C'est lors de votre rendez-vous auprès de notre référent handicap que votre situation sera étudiée au regard des documents fournis par ces organismes.

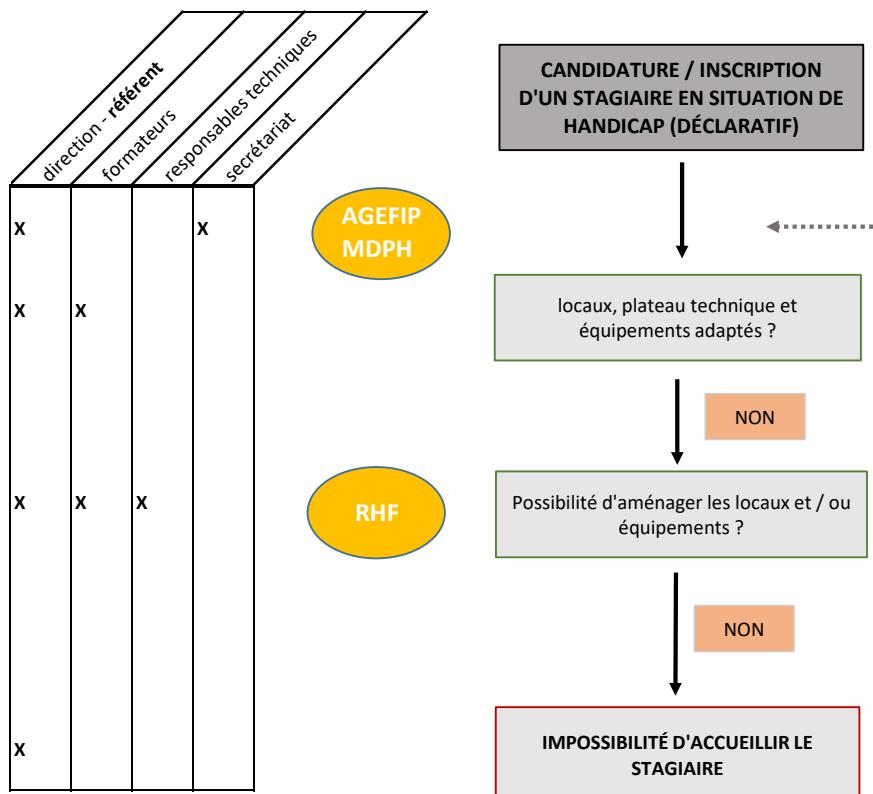
**RQTH** : délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé est une décision administrative qui accorde aux personnes en situation de handicap une qualité leur permettant de bénéficier d'aides spécifiques et d'un tiers temps.

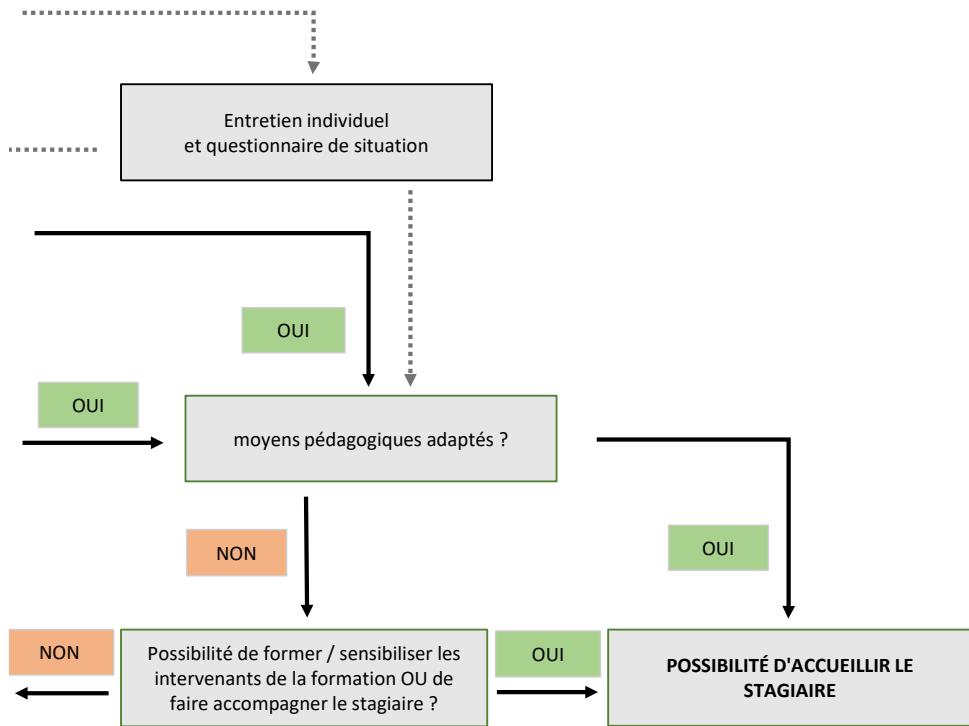
**AAH** : délivrée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). L'Allocation aux Adultes Handicapés est une aide financière permettant d'avoir un minimum de ressources.

**INVALIDITÉ** : c'est le médecin conseil de la Caisse Primaire d'Assurance maladie (CPAM) qui détermine la catégorie d'invalidité. La pension d'invalidité a pour objet de compenser la perte de revenus qui résulte de la réduction de la capacité de travail. Elle est provisoire et peut être modifiée, suspendue ou supprimée selon l'évolution de votre situation.

**PPS** : un Projet Personnalisé de Scolarisation pour les apprenants en situation de handicap peut être mis en œuvre pour ceux qui ont besoin d'aménagements spécifiques. Il est validé par la MDPH.

## PROCÉDURE D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP





## LA CARTE CULTURE

La carte culture est proposée aux stagiaires de la formation professionnelle pour un montant de 7 euros. Valable un an, elle donne accès à plus de 90 structures culturelles en Alsace (salles de spectacles, festivals, cinémas, musées) à des tarifs préférentiels. Dans une cinquantaine de salles et festivals, les spectacles sont à 6 euros. Pour les cinémas, les tarifs varient, selon les lieux et les séances, entre 3 et 5 euros. Dans 26 musées d'Alsace elle permet une entrée gratuite.

Toutes les informations sur les activités culturelles sont accessibles sur le site de la Carte Culture : [www.carte-culture.org](http://www.carte-culture.org)

## MÉDIATHÈQUE - BIBLIOTHÈQUE

Les stagiaires bénéficient d'une carte annuelle gratuite pour la médiathèque de Guebwiller. Les collections de la médiathèque se composent de 26000 livres, 3000 DVD et 7500 CD et livres audio ainsi qu'une quarantaine de titres de magazines papier et plus de 1000 titres de magazines numériques via le kiosk.

Les stagiaires disposent également d'un fonds documentaire important, mutualisé entre l'IEAC et le CIAP. Les ouvrages peuvent être empruntés (conditions d'emprunt communiquées à la rentrée).

Les ouvrages techniques de base et les revues céramiques sont consultables sur place (salle de cours), aux horaires d'ouverture de l'IEAC. Les formateurs sont seuls habilités à autoriser l'emprunt de ces ouvrages, aux conditions communiquées à la rentrée.

Médiathèque

2 Rue des Chanoines

Mardi - mercredi - vendredi : 10h00 - 12h00/14h00 - 18h00

Samedi : 10h00 - 13h00

## SE RESTAURER

La restauration n'est pas incluse dans la formation.

Une salle de repas est disponible pour les stagiaires le temps de la pause déjeuner. Cette salle est équipée d'un micro ondes, d'un réfrigérateur, de plaques de cuisson et de la vaisselle nécessaire. Les repas seront pris uniquement dans la salle dédiée ou dans le parc. La consommation de boissons ou nourriture n'est pas autorisée dans les espaces d'atelier.

## ADRESSES UTILES

### **Marché de Guebwiller**

Place de l'Hôtel de Ville

Les mardis et vendredis : 8h00 - 13h00

### **La poste**

|                                  |                            |
|----------------------------------|----------------------------|
| 70 rue de la République          | 5 rue Théodore Deck        |
| Lundi - mardi - jeudi - vendredi | Du lundi au vendredi       |
| 9h00 - 12h00/14h00 - 17h00       | 8h00 - 12h00/13h30 - 16h00 |
| Mercredi - samedi                | Samedi                     |
| 9h00 - 12h00                     | 8h30 - 11h30               |

### **Office de Tourisme**

Pôle Culturel de la Neuenbourg

3 rue du 4 février

03.89.76.10.63

Du lundi au samedi : 9h00 - 12h30/13h30 - 18h00

Dimanche : 10h00 - 13h00

# Guebwiller & ses lieux culturels

## LA VILLE DE GUEBWILLER

La ville de Guebwiller est située sur la route des vins d'Alsace, au pied du Grand Ballon appelé autrefois « Ballon de Guebwiller », le plus haut sommet du massif des Vosges (1424m).

Labellisée « Pays d'Art et d'Histoire » et classée Commune Touristique, la ville de Guebwiller (Gawiller en alsacien) est animée par une dynamique de valorisation de l'architecture et du patrimoine.

Cette ancienne capitale des possessions de l'abbaye de Murbach s'est établie au cœur de la Vallée du Florival. Surnommée « la ville aux trois églises », Guebwiller abrite des monuments affichant une variété de styles architecturaux : l'église romane Saint-Léger, l'ancien Couvent des Dominicains (gothique) et l'église Notre-Dame (néo-classique) notamment ainsi que de nombreuses friches, vestiges du passé industriel de la ville. Parmi les figures marquantes de l'histoire de Guebwiller, Théodore Deck, maître de l'art céramique au XIX<sup>e</sup> siècle, a laissé une empreinte durable, donnant son nom au musée municipal.

Dominée par un vignoble en terrasses remarquable, Guebwiller est la seule commune d'Alsace à produire quatre AOC Alsace Grand Cru : le grand cru Kessler, le grand cru Kitterlé, le grand cru Saering, le grand cru Spiegel.

La ville de Guebwiller est idéalement située à proximité de Colmar (28 km) et Mulhouse (22 km) et de la capitale européenne Strasbourg (100 km) ainsi que dans l'espace rhénan transfrontalier à deux pas de Bâle en Suisse (54 km) et de Freiburg en Allemagne (77 km). L'emplacement idéal pour profiter des atouts de l'Alsace que ce soit l'été ou en fin d'année pour les marchés de Noël.

Une biennale de la céramique, organisée par l'association Prochain Arrêt La Terre, se tient dans le parc de la Neuenbourg et accueille une cinquantaine de céramistes de toute la France.

## LE MUSÉE THÉODORE DECK & des pays du Florival

Situé au cœur du centre historique de Guebwiller, le musée Théodore Deck expose la plus grande collection publique de céramiques du célèbre céramiste.

Né en 1823 à Guebwiller, Théodore Deck ouvre sa manufacture de faïences d'art à Paris et achève sa carrière à la tête de la manufacture nationale de porcelaine de Sèvres. Il se rend célèbre par son souci constant de l'innovation technique et par la qualité de ses couleurs. Après de nombreuses recherches, il met au point un bleu turquoise inimitable : le bleu Deck.

Les pièces exposées, inspirées par la Renaissance, l'Orient ou l'Asie, offrent un voyage dans l'imaginaire du XIX<sup>e</sup> siècle. Des pièces monumentales, comme la statue de Bernard Palissy, côtoient des vases et jardinières produites en petite série. Le musée conserve également une remarquable série d'assiettes peintes par des artistes collaborant avec les ateliers Deck, comme Albert Anker, Paul César Helleu ou Sophie Schaeppi.

Ce musée de France présente aussi une remarquable collection de minéraux des Vosges et offre un aperçu du patrimoine industriel et vigneron de la région de Guebwiller.

L'IEAC et le musée collaborent dans le cadre d'un partenariat autour de la programmation annuelle d'une exposition monographique consacrée à un·e céramiste contemporain·e de renom.

Cette exposition se tient chaque année de juin à septembre, dans les salles d'exposition temporaires du musée.

## HORAIRES D'OUVERTURE

- Du mercredi au dimanche 14h -17h30  
1 rue du 4 février – Guebwiller



©Ville de Guebwiller

## LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (CIAP)

Des princes-abbés de Murbach à l'architecture contemporaine en passant par l'évolution des paysages, la région de Guebwiller et son histoire sont évoquées au fil des salles de ce superbe château au passé riche et surprenant. De nombreux outils de médiation didactiques et ludiques sont à disposition : maquettes, films, feuilleteurs tactiles ou numériques, carte interactive ou encore jeux sur le patrimoine local.

Le partenariat entre le CIAP et l'IEAC permet la programmation de l'exposition de fin de formation des promotions de l'IEAC, ainsi que d'autres événements liés à la céramique (conférences, restitutions, etc.) tout au long de l'année.

### HORAIRES D'OUVERTURE

- De février à mai et d'octobre à décembre :  
du mercredi au dimanche  
10h - 12h30/13h30 - 17h30
- De juin à septembre :  
du mercredi au dimanche : 10h - 18h30

Pôle Culturel, château de la Neuenbourg  
3 rue du 4 février – Guebwiller



© CCRG-Pah

## LE COUVENT DES DOMINICAINS DE HAUTE-ALSACE

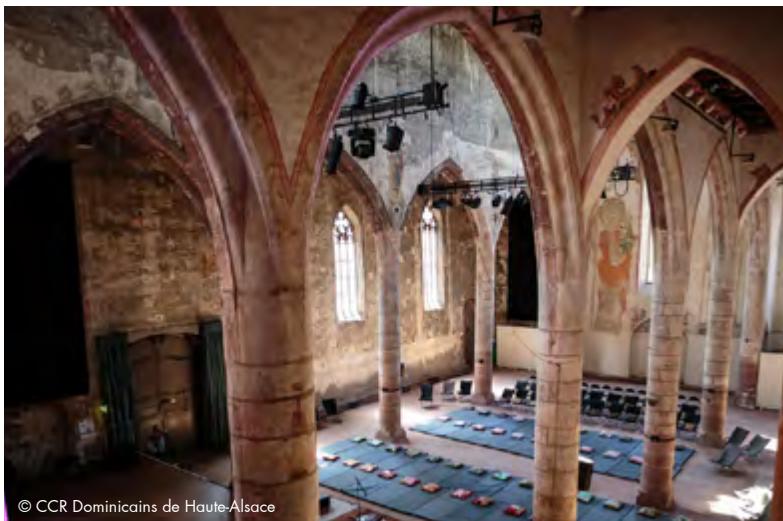
Entre les murs séculaires de la nef, bruisant du souvenir des frères-précheurs, ou dans le cloître gothique parfaitement conservé et dans le jardin, réenchanté par une installation paysagère propice à l'introspection, tout ici offre un moment de respiration. Une pause. Labellisés Centre Culturel de Rencontre par le ministère de la Culture, Les Dominicains de Haute-Alsace sont l'un de ces rares lieux de mémoire choisis pour leur patrimoine remarquable (fresques murales des XIV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, acoustique exceptionnelle et chœur supérieur de la nef) associé à des projets artistiques innovants autour de toutes les musiques et en lien avec les arts numériques.

L'IEAC et les Dominicains s'associent régulièrement pour porter et proposer des projets de créations artistiques.

### HORAIRES D'OUVERTURE

- Du mardi au vendredi : 14 - 17h  
*uniquement pour les réservations de concerts en billetterie*

34 rue des Dominicains – Guebwiller



© CCR Dominicains de Haute-Alsace

# 13

## Accès, hébergement & contacts

Pour préparer votre venue, vous trouverez toutes les informations pratiques sur le site de l'Office de Tourisme : [www.tourisme-guebwiller.fr](http://www.tourisme-guebwiller.fr)

### QUELQUES REPÈRES

Aéroports : Bâle-Mulhouse 49 km/Strasbourg 98 km

En train :

Gare TER à Bollwiller 9 km

Gare TGV à Mulhouse 26 km

Gare TGV à Colmar 28 km

Par la route :

Depuis le Nord (Strasbourg, Sélestat, Colmar) par autoroute A35 : Sortie n°28 direction Guebwiller, puis direction Rouffach, et RD83 direction Guebwiller.

Depuis le Sud (Dijon, Besançon, Belfort, Mulhouse) par autoroute A36 direction Mulhouse, puis prendre la sortie n°15 pour rejoindre la RD83 direction Colmar et Guebwiller.

### HÉBERGEMENT

L'IEAC ne dispose pas d'hébergement intégré, mais propose néanmoins aux stagiaires des ressources et informations utiles pour faciliter leur installation.

Des offres locatives sont accessibles via les agences immobilières du secteur ou l'Office de Tourisme et les informations transmises par les anciens stagiaires sont également partagées.

## CONTACTS

Informations générales sur l'établissement, questions administratives et dispositifs de financement :

- Christine Simon : [contact@ieac.fr](mailto:contact@ieac.fr)

Tous les jours de 8h30 à 12h

Candidature, parcours de formation, organisation du cursus :

- Aude-Esther Loreau : [ae.loreau@ieac.fr](mailto:ae.loreau@ieac.fr)

Lundi - mercredi - vendredi de 8h30 à 12h et mercredi - jeudi de 14h à 18h





Leïla Helmstetter  
promotion 2021-2022

forma  
t  
profes  
sion  
nelle  
n  
CÉRAMIQUE

IEAC  
INSTITUT  
EUROPÉEN  
DES ARTS  
CÉRAMIQUES



**IIEAC**